

5.2 Salaires dans la fonction publique

En 2016, tous statuts confondus (fonctionnaires, contractuels, bénéficiaires de contrats aidés), un salarié gagne en moyenne **en équivalent temps plein** 2 505 euros nets par mois dans la **fonction publique** de l'État (FPE), 2 258 euros dans la fonction publique hospitalière (FPH), et 1 902 euros dans la fonction publique territoriale (FPT). Ces écarts entre salaires moyens reflètent essentiellement les structures d'emploi selon le versant de la fonction publique et notamment les répartitions par **catégorie statutaire**. Ainsi, les fonctionnaires de catégorie A sont-ils plus nombreux dans la FPE (48 % de l'ensemble des agents) que dans la FPH (19 %) et la FPT (8 %), alors que ceux de catégorie C sont plus nombreux dans la FPT (60 %) et la FPH (39 %) que dans la FPE (11 %).

Entre 2015 et 2016, le salaire net moyen en équivalent temps plein d'un agent de la FPE augmente de 0,2 % en **euros constants**. Les salaires étant stables en moyenne à corps, grade et échelon donnés, cette progression provient essentiellement d'un changement de composition des emplois dans la FPE. La **rémunération nette moyenne des personnes en place (RMPP)** chez le même employeur et avec la même quotité de temps de travail pendant l'ensemble des années 2015 et 2016, soit près de deux salariés sur trois dans la FPE, augmente de 1,7 % en euros constants.

Cet indicateur reflète la progression de leur ancienneté et de leur carrière.

En 2016, le salaire net moyen en équivalent temps plein d'un agent dans la FPT progresse de 0,4 % en euros constants par rapport à 2015. À statut et cadre d'emplois donnés, la hausse est plus importante, un agent de la FPT en 2016 percevant en moyenne 0,6 % de plus qu'un agent en 2015. La rémunération nette moyenne des personnes en place chez le même employeur et avec la même quotité de temps de travail en 2015 et 2016, soit près de deux salariés sur trois dans la FPT, progresse de 1,1 % en euros constants.

Entre 2015 et 2016, le salaire net moyen en équivalent temps plein augmente de 0,4 % en euros constants dans la FPH. L'évolution de la structure des emplois dans la FPH contribue pour + 0,1 point à cette hausse, le salaire net moyen augmentant par ailleurs de 0,3 % en moyenne à statut et grade donnés, la rémunération nette moyenne des personnes en place chez le même employeur et avec la même quotité de temps de travail en 2015 et 2016, soit plus des deux tiers des agents de la FPH, progresse de 1,5 % en euros constants. En 2016, les disparités salariales dans la FPH augmentent, notamment parce que les salaires dans le bas de l'échelle stagnent, alors qu'elles sont quasiment stables dans la FPE et la FPT. ■

Définitions

Catégories d'emplois de la fonction publique : les catégories statutaires recouvrent en partie les catégories socio-professionnelles. La catégorie A (fonctions d'études générales, de conception et de direction) est globalement comparable aux cadres. La catégorie B (fonctions d'application) est comparable aux professions intermédiaires et la catégorie C (fonctions d'exécution) est comparable aux ouvriers et employés.

Rémunération nette moyenne des personnes en place (RMPP) : salaire net moyen des personnes présentes chez le même employeur avec la même quotité de travail, au cours d'une période de temps considérée (par exemple deux années consécutives). Cet indicateur reflète essentiellement la progression de l'ancienneté et des carrières de ce groupe.

Décomposition de l'évolution du salaire moyen, établissement public, fonction publique, indice de traitement brut ou net, prix courants et prix constants, salaire brut ou net, salaire en équivalent temps plein (EQTP), traitement indiciaire brut : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les hautes rémunérations dans la fonction publique – En 2016, 1 % des agents fonctionnaires ou non, gagnent plus de 6410 euros nets par mois », *Insee Première* n° 1738, février 2019.
- « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique », édition 2018, DGAFP, décembre 2018.
- « Les salaires dans la fonction publique hospitalière », *Insee Première* n° 1716, octobre 2018.
- « Les salaires dans la fonction publique territoriale », *Insee Première* n° 1711, septembre 2018.
- « Les salaires dans la fonction publique de l'État », *Insee Première* n° 1708, août 2018.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Salaires dans la fonction publique 5.2

Salaires mensuels nets moyens dans la fonction publique territoriale en 2016

	Effectifs en %	Salaires en euros courants	16/15 en % en euros constants
Fonctionnaires	78,9	1 985	0,5
<i>dont¹ : catégorie A</i>	9,6	3 297	0,4
<i>catégorie B</i>	14,9	2 319	0,4
<i>catégorie C</i>	75,4	1 752	0,3
Non-fonctionnaires	21,1	1 590	0,0
Ensemble	100,0	1 902	0,4
Communes	54,3	1 803	0,2
CCAS ² et caisses des écoles	6,7	1 698	0,5
EPC ³ à fiscalité propre	12,6	1 980	0,6
Autres structures intercommunales	3,6	1 876	0,6
Départements	13,9	2 116	0,2
Incendie - Secours	2,9	2 596	0,6
Régions	4,9	2 024	1,8
Autres collectivités locales	1,2	2 121	0,2

1. En % de l'ensemble des fonctionnaires. 2. Centres communaux d'action sociale. 3. Établissements publics de coopération intercommunale (y c. métropole de Lyon).

Champ : France hors Mayotte, salariés en équivalent temps plein des collectivités territoriales (y c. bénéficiaires de contrats aidés et apprentis, hors militaires et assistants maternels).

Source : Insee, Siasp.

Salaires mensuels nets moyens dans la fonction publique de l'État en 2016

	Effectifs en %	Salaires en euros courants	16/15 en % en euros constants
Fonctionnaires	73,3	2 672	0,4
<i>dont¹ : catégorie A</i>	65,9	2 909	0,2
<i>catégorie B</i>	18,9	2 422	0,1
<i>catégorie C</i>	15,0	1 950	0,4
Non-fonctionnaires	26,7	2 045	-0,1
Ensemble	100,0	2 505	0,2
Enseignants	46,2	2 555	0,4
Non-enseignants	53,8	2 463	0,1
Ministères	75,9	2 553	0,2
EPA ²	24,1	2 355	0,4

1. En % de l'ensemble des fonctionnaires. 2. Établissements publics administratifs. Champ : France hors Mayotte, salariés en équivalent temps plein de la fonction publique de l'État ; hors militaires ; y c. bénéficiaires d'emplois aidés et apprentis.

Source : Insee, Siasp.

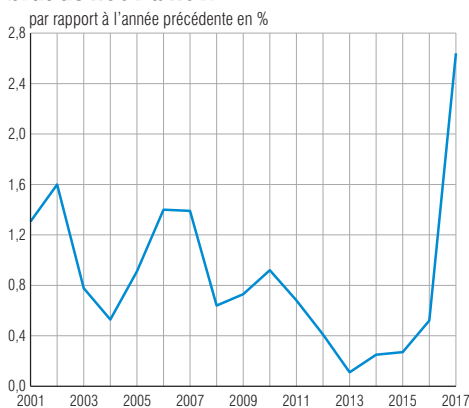
Salaires mensuels nets moyens dans la fonction publique hospitalière en 2016

	Effectifs en %	Salaires en euros courants	16/15 en % en euros constants
Fonctionnaires	74,0	2 117	0,3
<i>dont¹ : catégorie A</i>	26,1	2 569	0,8
<i>catégorie B</i>	22,0	2 341	0,1
<i>catégorie C</i>	52,0	1 796	0,0
Contractuels ²	18,9	1 611	0,3
Personnels médicaux	7,0	5 481	1,0
Ensemble	100,0	2 258	0,4
Hôpitaux	87,6	2 320	0,5
Établissements médico-sociaux	12,4	1 822	0,2

1. En % de l'ensemble des fonctionnaires. 2. Hors personnels médicaux. Champ : France hors Mayotte, salariés en équivalent temps plein de la fonction publique hospitalière, hors internes et externes, y c. bénéficiaires de contrats aidés.

Source : Insee, Siasp.

Évolution moyenne de l'indice de traitement brut de 2001 à 2017



Source : DGAFF.

Salaires mensuels nets moyens dans la fonction publique selon la catégorie socioprofessionnelle en 2016

en euros courants

	Fonction publique de l'État (FPE)		Fonction publique territoriale (FPT)		Fonction publique hospitalière (FPH)	
	Salaires	16/15 en %	Salaires	16/15 en %	Salaires	16/15 en %
Cadres	3 057	0,1	3 296	0,6	4 823	1,0
Professions intermédiaires	2 292	0,9	2 248	0,7	2 310	0,5
Employés, ouvriers	2 001	-0,1	1 678	0,4	1 719	0,1
Ensemble	2 505	0,4	1 902	0,6	2 258	0,6

Champ : France hors Mayotte, agents en équivalent temps plein mensualisé, y c. bénéficiaires de contrats aidés, des services civils des ministères de l'État et des établissements publics administratifs hors militaires (FPE), des collectivités territoriales hors militaires, assistants maternels et familiaux (FPT) et des établissements publics ayant une activité économique principale hospitalière hors internes, externes, assistants maternels et familiaux (FPH).

Sources : DGAFF ; Insee, Siasp.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions
en gras et en couleur
sont définis plus bas
ou dans la rubrique
« Définitions » en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans
la rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables gratuitement
pour approfondir le sujet
Adresses des sites Internet
à retrouver dans la rubrique
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse n° 102*, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides n° 8*, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2019 – Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération ¹		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	1,0	1,2		Transport	1 451	3,1	2,8	
Ensemble (hors tabac)	9 812	1,0	1,1		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Meubles, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
 2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

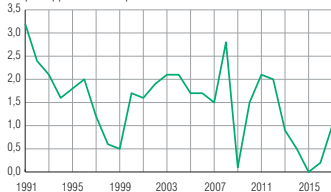
HausSES		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	Luminières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	Zone euro	1,7
Irlande	0,5	UE	1,4
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales